

**Objet : Réalisation d'une exposition sur l'exil protestant dans les Baronnies Provençales -  
Accompagnement de la Commune de la Charce**

Le protestantisme a fortement marqué la région des Baronnies Provençales à partir des années 1550. Après une phase de développement qui a laissé peu de traces dans les archives, les premiers témoignages certains datent des années 1560-1562, avec la multiplication d'actes iconoclastes et les démarches des communautés pour obtenir des pasteurs.

Au cours des guerres de religion, les Baronnies deviennent un des bastions du protestantisme dans le Dauphiné sous la conduite de deux capitaines baronniers : Charles Du Puy-Montbrun puis René de la Tour-Gouvernet à partir de 1575. Les protestants obtiennent dès 1576 (Edit de Beaulieu) deux places de sûreté dans les Baronnies (Nyons et Serres), complétée par deux autres (Orpierre et Montbrun) en 1598.

Au cours de la période d'application de l'Edit de Nantes, le protestantisme est fortement mais diversement représenté dans les Baronnies. Il repose sur des familles nobles puissantes et sur une élite économique qui amorce une première « industrialisation » de la région (draperies, savonneries, etc.). Les persécutions des années 1680 contre les protestants et la révocation de l'Edit de Nantes, en septembre 1685, vont donc fortement perturber la vie économique et sociale de la région. De 1685 à 1787 (Edit de tolérance), les protestants baronniers vont hésiter entre la conversion forcée et l'exil dans des pays protestants.

Au début des années 2000, les GAL des Calades et des senteurs et le GAL Pays Diois ont repris une initiative engagée par des collectivités locales allemandes visant à la création d'un itinéraire de randonnée européen à vocation culturelle sur les traces des exilés protestants. Cet itinéraire, appelé « sur les pas des Huguenots » fait 1 800 km, depuis le Dauphiné (Le Poët-Laval plus précisément) en France et le Piémont en Italie jusqu'en Allemagne, en passant par la Suisse.

Compte tenu de l'importance du protestantisme dans notre région, des contacts ont été pris, depuis plusieurs mois, avec l'association qui gère cet itinéraire, ainsi que les spécialistes de l'histoire des Vaudois (sud du Vaucluse) pour envisager l'intégration des Baronnies et du Luberon dans un cheminement plus vaste, associé à cet itinéraire. Il apparaît toutefois nécessaire d'organiser préalablement les connaissances sur la présence protestante dans les Baronnies, sur la question de la permanence du culte protestant pendant la période de la Révocation et sur l'exil des protestants au cours de cette période.

La commune de la Charce s'est proposé d'accompagner cette initiative. En effet, cette commune a été très fortement marquée par le protestantisme puisqu'au milieu du XIXe siècle, la totalité des habitants de la commune étaient protestants. Afin d'organiser ces connaissances et les réseaux d'historiens locaux, il est apparu intéressant de créer une exposition itinérante autour de la question de l'exil protestant.

Cette exposition présenterait à la fois les questions liées aux persécutions et les réponses (dont l'exil) que les protestants des Baronnies ont adoptées face à cela. Elle évoquerait également l'itinéraire de familles protestantes qui, parties des Baronnies, sont allées en Suisse, en Allemagne et jusqu'en Afrique du sud. Elle serait présentée au cours de l'été 2014 à la Charce et pourrait ensuite être proposée à

d'autres collectivités. Elle serait également accompagnée par des conférences qui se dérouleraient à la Charce ou à La Motte-Chalancon.

A l'occasion de cette exposition et des suites possibles, il s'agirait aussi d'engager une réflexion sur la création d'un itinéraire de randonnée, associé à celui du « Pas des Huguenots » et qui traverserait les Baronniees.

La commune de la Charce a sollicité le SMBP afin de l'accompagner techniquement dans ses actions : coordination des recherches, mise en place de l'exposition, aide à la constitution de dossier de subvention et de recherches de financements privés, etc.

Compte tenu du fait que le SMBP a reconnu, dans la Charte du futur Parc naturel régional des Baronniees Provençales, l'intérêt d'engager des actions de connaissance et de sensibilisation aux patrimoines immatériels des Baronniees Provençales (mesure I-4-3), le Président propose d'accepter la demande de la commune de la Charce, à la condition que tous les documents d'information et de communication feront apparaître le partenariat avec le futur Parc naturel régional des Baronniees Provençales. La commune devra également s'attacher à faire diffuser cette exposition auprès des structures et des collectivités du territoire, susceptibles d'être intéressées par cette question.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau :

- **Approuve** la proposition du Président.
- **Décide** d'accompagner techniquement la commune de la Charce dans la réalisation de ce projet.
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits

Le Président  
Hervé RASCLARD